
CITE RADIEUSE,
Echichens

*Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels au
31 décembre 2017*

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de fondation de
Cité Radieuse, Echichens

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Cité Radieuse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales, aux statuts et au règlement, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement.

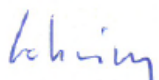
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relative à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Jürg Gehring
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Zita Sucikova
Expert-réviser agréé

Lausanne, le 14 juin 2018

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Rapport de performance (non-audit)

BILAN AU 31.12.2017

(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

ACTIF	Annexe	2017	2016
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités		365'251	617'084
Créances pensionnaires	1	370'093	353'679
Créances cantons	1	1'786'770	1'774'072
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	28'982	32'511
Créances autres	1	158'632	249'138
Stocks		168'293	150'009
Comptes de régularisation actif	2	53'106	89'939
		2'931'127	3'266'432
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations corporelles	3	7'951'481	7'662'750
Immobilisations incorporelles	4	67'692	79'911
		8'019'173	7'742'661
TOTAL DE L'ACTIF		10'950'300	11'009'093
PASSIF			
ENGAGEMENTS A COURT TERME			
Dettes subventions cantonales à rembourser	6	237'051	595'352
Dettes résultant de livraisons et prestations	7	478'899	245'238
Dettes vis-à-vis du fond de prévoyance PREVIVA LPP		366'233	207'468
Dettes financières à court terme	5, 9	3'155'555	103'265
Autres dettes à court terme		214'003	127'462
Dettes financières avance à terme fixe		1'300'000	1'000'000
Comptes de régularisation passif	8	92'042	118'227
		5'843'783	2'397'012
ENGAGEMENTS A LONG TERME			
Dettes financières à long terme	9	1'994'904	5'103'789
		1'994'904	5'103'789
EXCEDENT DE PRODUIT			
Excédent de produits 2016	10	-	186'425
Excédent de produits 2017	10	60'079	-
		60'079	186'425
CAPITAL DE FONDS AFFECTES			
Fonds d'égalisation des résultats		260'224	260'224
Fonds affectés		288'155	234'468
		548'379	494'692
CAPITAL DE LA FONDATION			
Capital de base		200'000	200'000
Capital libre		2'303'155	2'627'175
		2'503'155	2'827'175
TOTAL DU PASSIF		10'950'300	11'009'093

COMPTÉ D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE ARRÊTÉ AU 31.12.2017

(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

	Annexe	2017	2016
PRODUITS	12		
Subventions cantonales		10'215'310	9'703'154
Contribution des pensionnaires		3'340'828	3'116'521
Produit des livraisons et prestations		202'912	185'840
Participation des assurances		157'730	168'161
Autres produits d'exploitation		128'673	139'750
		14'045'453	13'313'426
CHARGES			
Charges de personnel		10'906'414	10'284'121
Honoraires (dont personnel temporaire)		1'199'230	1'026'619
Charges des ateliers, soins sanitaires, loisirs et camps		169'015	175'451
Alimentation		382'899	366'364
Amortissements		289'013	300'890
Entretien		487'656	480'153
Eau et énergie		170'448	162'986
Autres charges d'exploitation		301'201	274'318
		13'905'876	13'070'902
RESULTAT DE L'ACTIVITE ORDINAIRE		139'577	242'524
RESULTAT FINANCIER NET			
Charges financières nettes		85'972	81'832
		85'972	81'832
RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
Produits extraordinaires	11	6'474	25'733
		6'474	25'733
RESULTAT D'EXPLOITATION		60'079	186'425
PRODUITS HORS EXPLOITATION			
Fonds affectés	12	86'697	11'090
Fonds libres	12	21'803	19'612
		108'500	30'702
UTILISATION DES DONNS HORS EXPLOITATION			
Utilisation des fonds affectés		33'010	485'502
Utilisation des fonds libres		345'823	15'994
		378'833	501'496
RESULTAT HORS EXPLOITATION		-270'333	-470'794
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		-210'254	-284'369
VARIATION DES FONDS			
Variation des fonds affectés		53'687	-474'412
Variation du capital libre		-324'020	3'618
		-270'333	-470'794
RESULTAT ANNUEL		60'079	186'425

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE ARRETE AU 31.12.2017

(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	60'079	186'425
Résultat hors exploitation	-270'333	-470'794
Elimination des amortissements d'immobilisations corporelles	255'498	285'751
Elimination des amortissements d'immobilisations incorporelles	33'515	15'139
Elimination des amortissements par fonds propres	-	47'959
Utilisation des dons pour l'achat d'immobilisations	-	350'000
Elimination du gain sur la vente des immobilisations	-	-17'000
Elimination du résultat net des intérêts payés et reçus	85'973	81'832
Diminution des créances	64'923	24'292
Diminution des stocks / (augmentation des stocks)	-18'284	7'917
Diminution des comptes de régularisation actifs	36'833	78'526
(Diminution des dettes) / augmentation des dettes	-65'759	2'953
Diminution des comptes de régularisations passifs	-26'185	-26'219
	156'260	566'781
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT		
Investissements en immobilisations corporelles	-544'229	-1'119'309
Désinvestissements en immobilisations corporelles	-	17'000
Investissements en immobilisations incorporelles	-21'296	-46'395
Désinvestissements en immobilisations financières	-	3'050
	-565'525	-1'145'654
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT		
Diminution des dettes financières	-56'595	-102'482
Augmentation des dettes financières	300'000	1'000'000
Résultat net des intérêts payés et reçus	-85'972	-81'832
	157'433	815'686
(DIMINUTION) / AUGMENTATION DE LA TRESORERIE	-251'832	236'813
LIQUIDITES		
Liquidités au 1er janvier	617'084	380'271
Liquidités au 31 décembre	365'252	617'084
VARIATION	-251'832	236'813

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL AU 31.12.2017

(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

2017	Etat 1.1	Allocations	Transferts excédent de produits	Transfert excédent env. charges	Utilisation	Total variation	Etat 31.12
-------------	----------	-------------	---------------------------------	---------------------------------	-------------	-----------------	------------

CAPITAL DE FONDS AFFECTES

Fonds d'égalisation des résultats	260'224	-	-	-	-	-	260'224
Fonds affectés	234'468	86'697	-	-	-33'010	53'687	288'155
	494'692	86'697	-	-	-33'010	53'687	548'379

CAPITAL DE LA FONDATION

Capital de base	200'000	-	-	-	-	-	200'000
	200'000	-	-	-	-	-	200'000

Capital libre	2'627'175	21'803	-	-	-345'823	-324'020	2'303'155
	2'627'175	21'803	-	-	-345'823	-324'020	2'303'155

Total capital de La Fondation	2'827'175	21'803	-	-	-345'823	-324'020	2'503'155
--------------------------------------	------------------	---------------	---	---	-----------------	-----------------	------------------

2016	Etat 1.1	Allocations	Transferts excédent de produits	Transfert excédent env. charges	Utilisation	Total variation	Etat 31.12
-------------	----------	-------------	---------------------------------	---------------------------------	-------------	-----------------	------------

CAPITAL DE FONDS AFFECTES

Fonds d'égalisation des résultats	297'546	-	-	-	-37'322	-37'322	260'224
Fonds affectés	671'559	11'090	-	-	-448'181	-437'091	234'468
	969'105	11'090	-	-	-485'503	-474'413	494'692

CAPITAL DE LA FONDATION

Capital de base	200'000	-	-	-	-	-	200'000
	200'000	-	-	-	-	-	200'000

Capital libre	2'623'557	19'612	-	-	-15'994	3'618	2'627'175
	2'623'557	19'612	-	-	-15'994	3'618	2'627'175

Total capital de La Fondation	2'823'557	19'612	-	-	-15'994	3'618	2'827'175
--------------------------------------	------------------	---------------	---	---	----------------	--------------	------------------

ANNEXE AUX COMPTES de l'exercice arrêté au 31.12.2017

(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

Généralités

La fondation Cité Radieuse a été créée en 1967. Fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse, elle a pour but d'accompagner dans toutes les étapes de la vie des personnes en situation de handicap physique prioritaire et troubles associés secondaires compatibles. Son action pédagogique vise à assurer la dignité, l'épanouissement, l'autodétermination et les participations sociales. Elle met à disposition des locaux adaptés pour exécuter sa mission. Elle propose des activités pour le développement personnel ainsi que des ateliers professionnels offrant des places de travail valorisantes favorisant notamment l'apprentissage.

Il est renoncé à indiquer le montant total des rémunérations versées à des personnes en charge de la direction, ce qui est autorisé en application de la Swiss GAAP RPC 21.45 lorsque la direction est assurée par une seule personne.

La moyenne annuelle des emplois à plein temps est inférieure à 250, au 31.12.2017 et au 31.12.2016.

Bases de préparation des comptes annuels

Les états financiers de la Cité Radieuse ont été établis conformément aux statuts de la Fondation, aux dispositions applicables du Code des obligations et du Code civil ainsi qu'aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC y compris la RPC 21). Les comptes sont préparés selon les principes des coûts historiques et présentés en francs suisses.

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
1. CREANCES		
Pensionnaires	370'093	353'679
Etat de Vaud Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS)	1'358'740	1'198'481
Autres cantons (BE-NE-FR-VS-GE)	428'030	575'591
Créances cantons	<u>1'786'770</u>	<u>1'774'072</u>
Clients ateliers	28'982	32'511
Créances résultant de livraisons et de prestations	<u>28'982</u>	<u>32'511</u>
Assurances maladies	50'091	189'505
Autres créances Eldora, Rolle	30'000	30'000
Autres créances	78'541	29'633
Créances autres	<u>158'632</u>	<u>249'138</u>
	<u>2'344'477</u>	<u>2'409'400</u>

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des éventuelles corrections de valeur. Aucune provision n'a été jugée nécessaire au 31.12.2017 et au 31.12.2016.

2. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Actifs transitoires charges payées d'avance	178	1'453
Actifs transitoires produits à recevoir	52'928	88'486
	<u>53'106</u>	<u>89'939</u>

ANNEXE AUX COMPTES de l'exercice arrêté au 31.12.2017

(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

3.IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2017	Immeubles	Constructions	Terrain	Mobilier	Machines Outillage	Informatique	Véhicules	Total
------	-----------	---------------	---------	----------	-----------------------	--------------	-----------	-------

Situation au 1.1.2017

Valeur brute	26'803'829	813'143	637'370	634'487	182'711	154'872	514'625	29'741'037
Subventions	-10'783'638	-	-	-	-	-16'609	-71'235	-10'871'482
Dons	-1'437'077	-	-	-	-	-	-193'000	-1'630'077
Amortissements	-8'980'480	-	-	-229'470	-83'974	-112'147	-170'657	-9'576'728
Sortie	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeur nette au 1.1.2017	5'602'634	813'143	637'370	405'017	98'737	26'116	79'733	7'662'750

Coûts d'acquisition ou valeurs brutes

Situation au 1.1.2017	26'803'829	813'143	637'370	634'487	182'711	154'872	514'625	29'741'037
Investissements	-	461'865	-	59'230	6'109	17'025	-	544'229
Sortie	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31.12.2017	26'803'829	1'275'008	637'370	693'717	188'820	171'897	514'625	30'285'266

Subventions obtenues

Situation au 1.1.2017	-10'783'638	-	-	-	-	-16'609	-71'235	-10'871'482
Situation au 31.12.2017	-10'783'638	-	-	-	-	-16'609	-71'235	-10'871'482

Amortissements

Situation au 1.1.2017	-8'980'480	-	-	-229'470	-83'974	-112'147	-170'657	-9'576'728
Amortissements	-146'781	-	-	-66'062	-24'596	1'874	-19'933	-255'498
Sortie	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31.12.2017	-9'127'261	-	-	-295'532	-108'570	-110'273	-190'590	-9'832'226

Valeurs comptables nettes au 31.12.2017

5'455'853	1'275'008	637'370	398'185	80'250	45'015	59'800	7'951'481
------------------	------------------	----------------	----------------	---------------	---------------	---------------	------------------

ANNEXE AUX COMPTES de l'exercice arrêté au 31.12.2017

(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

2016	Immeubles	Constructions	Terrain	Mobilier	Machines Outillage	Informatique	Véhicules	Total
Situation au 1.1.2016								
Valeur brute	26'413'064	317'149	637'370	579'426	182'711	154'872	722'974	29'007'566
Subventions	-10'783'638	-	-	-	-	-16'609	-71'235	-10'871'482
Dons	-1'437'077	-	-	-	-	-	-193'000	-1'630'077
Amortissements	-8'847'771	-	-	-165'504	-54'377	-89'601	-121'603	-9'278'856
Valeur nette au 1.1.2016	5'344'578	317'149	637'370	413'922	128'334	48'662	337'136	7'227'151
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes								
Situation au 1.1.2016	26'413'064	317'149	637'370	579'426	182'711	154'872	722'974	29'007'566
Investissements	390'765	886'759	-	55'061	-	-	177'489	1'510'074
Désinvestissements	-	-390'765	-	-	-	-	-385'838	-776'603
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31.12.2016	26'803'829	813'143	637'370	634'487	182'711	154'872	514'625	29'741'037
Subventions obtenues								
Situation au 1.1.2016	-10'783'638	-	-	-	-	-16'609	-71'235	-10'871'482
Subventions obtenues	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31.12.2016	-10'783'638	-	-	-	-	-16'609	-71'235	-10'871'482
Amortissements								
Situation au 1.1.2016	-8'847'771	-	-	-165'504	-54'377	-89'601	-121'603	-9'278'856
Amortissements	-132'709	-	-	-63'966	-29'597	-22'546	-36'933	-285'751
Don Cérébral							-100'000	-100'000
Doin Loterie Romande							-250'000	-250'000
Amortissements par fonds propres	-	-	-	-	-	-	-47'959	-47'959
Sortie							385'838	385'838
Situation au 31.12.2016	-8'980'480	-	-	-229'470	-83'974	-112'147	-170'657	-9'576'728
Valeurs comptables nettes au 31.12.2016								
	5'602'634	813'143	637'370	405'017	98'737	26'116	79'733	7'662'750

Les actifs immobilisés sont portés au bilan à leur coût d'acquisition moins les amortissements commandés par les circonstances. Les amortissements sont déterminés selon la méthode linéaire à des taux qui correspondent à la durée estimée d'utilisation des immobilisations.

Les dons de la Loterie Romande de CHF 250'000 et de la Fondation Cérébral CHF 100'000 sont entièrement utilisés pour le renouvellement du parc véhicules (8 véhicules).

ANNEXE AUX COMPTES de l'exercice arrêté au 31.12.2017
(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

3.IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Les durées et les taux des amortissements mobilier, machines outillage, informatique et véhicules sont les suivants :

	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
	<u>Durée</u>	<u>Taux</u>	<u>Durée</u>	<u>Taux</u>
- mobilier	10 ans	10%	10 ans	10%
- machines outillage	10 ans	10%	10 ans	10%
- informatique	5 ans	20%	5 ans	20%
- véhicules	5 ans	20%	5 ans	20%
- petites acquisitions jusqu'à CHF 3'000		100%		100%

Immeubles

Les investissements immobiliers sont amortis annuellement du montant correspondant à la part remboursée de l'emprunt hypothécaire s'y rapportant (note 9). La valeur d'un des immeubles (2017 CHF 995'084, 2016 CHF 995'084) en financement propre ne porte pas à amortissement.

Postes portant à amortissement comptable des immeubles	<u>01.01.2017</u>	<u>01.01.2016</u>
<u>Investissements d'immeubles</u>		
Poste avec amortissement débutant à 1% (annuité constante)	3'087'556	3'123'898
Poste avec amortissement débutant à 2% (annuité constante)	709'389	724'269
	3'796'945	3'848'167
<u>Travaux de réfection et de mise en conformité</u>		
Poste avec amortissement linéaire sur une période de 10 ans (10%)	410'109	461'369
Poste avec amortissement linéaire sur une période de 10 ans (10%)	35'518	39'957
Poste avec amortissement linéaire sur une période de 10 ans (10%)	364'977	390'765
	810'604	892'091
<u>Total</u>	4'607'549	4'740'258

Les travaux de réfection et de mise en conformité reconnus par le SPAS sont amortis de manière linéaire sur une période de 10 ans. Le financement est assuré sous forme de prêts hypothécaires ou par la trésorerie courante de la Fondation.

Les immeubles et terrains de la Fondation sont grevés de cédulas hypothécaires au porteur. Elles sont remises en garantie de deux prêts hypothécaires (note 9) et en garantie du compte bancaire (limite de crédit CHF 1'000'000).

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	CHF	CHF
Cédulas hypothécaires en 1er rang	10'750'000	10'750'000
Cédulas hypothécaires en 2ème rang	3'010'000	3'010'000
	13'760'000	13'760'000

ANNEXE AUX COMPTES de l'exercice arrêté au 31.12.2017
(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels informatiques		Logiciels informatiques
Situation au 1.1.2017		Situation au 1.1.2016	
Valeur brute	122'092	Valeur brute	75'697
Amortissements	-42'181	Amortissements	-27'042
Valeur nette	79'911	Valeur nette	48'655
<u>Coûts d'acquisition (valeurs brutes)</u>		<u>Coûts d'acquisition (valeurs brutes)</u>	
Situation au 1.1.2017	122'092	Situation au 1.1.2016	75'697
Investissements	21'296	Investissements	46'395
Situation au 31.12.2017	143'388	Situation au 31.12.2016	122'092
<u>Amortissements</u>		<u>Amortissements</u>	
Situation au 1.1.2017	-42'181	Situation au 1.1.2016	-27'042
Amortissements	-33'515	Amortissements	-15'139
Situation au 31.12.2017	-75'696	Situation au 31.12.2016	-42'181
Valeurs comptables nettes au 31.12.2017	67'692	Valeurs comptables nettes au 31.12.2016	79'911

Les durées et les taux des immobilisations incorporelles sont de:

	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
	<u>Durée</u>	<u>Taux</u>	<u>Durée</u>	<u>Taux</u>
- logiciels informatiques	5 ans	20%	5 ans	20%

ANNEXE AUX COMPTES de l'exercice arrêté au 31.12.2017

(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
5. DETTES FINANCIERES A COURT TERME		
Avance à terme fixe (échéance 22.01.2018; échéance 2016 18.01.2017)	900'000	1'000'000
Avance à terme fixe (échéance 28.02.2018)	400'000	-
	1'300'000	1'000'000

La Fondation est au bénéfice d'une ligne de crédit de CHF 1'000'000 utilisée à hauteur de CHF 1'000'000 (2016 - limite de crédit de CHF 1'000'000 utilisée à hauteur de CHF 1'000'000) extensible temporairement, sur demande et selon ses besoins, portant intérêts à 4.25% l'an (2016 - 4.65%, puis dès le 1.12.2016 4.25%). Ces crédits sont garantis par des cédules hypothécaires (note 3 et 9).

Dettes financières à court terme	105'024	103'265
Dette financière à court terme échéance prêt hypothécaire (5.10.2018)	3'050'531	-
	3'155'555	103'265

Les dettes financières à court terme pour une valeur de CHF 105'024 (2016 CHF 103'265) correspondent aux amortissements planifiés de l'année N+1 des emprunts hypothécaires (note 9).

La dette financière à court terme de CHF 3'050'531 correspond à l'emprunt hypothécaire K5257.13.30 échéant au 5.10.2018.

6. DETTES SUBVENTIONS CANTONALES A REMBOURSER

Subventions cantonales à rembourser	237'051	595'352
	237'051	595'352

Les subventions cantonales à rembourser représentent le remboursement à effectuer aux cantons subventionneurs après bouclage de l'exercice 2016, respectivement 2013. Se référer à la note 10.

7. DETTES DIVERSES

Dettes provenant de livraisons et prestations	478'899	245'238
Dettes vis-à-vis du fond de prévoyance PREVIVA LPP	366'233	207'468
Dettes résultant de livraisons et prestations	845'132	452'706
Comptes des pensionnaires	28'442	23'507
Autres dettes	185'561	103'955
Autres dettes à court terme	214'003	127'462
	1'059'135	580'168

8. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Passifs transitoires produits reçus d'avance	1'448	-
Passifs transitoires livraisons et prestations constructions	90'594	118'227
	92'042	118'227

ANNEXE AUX COMPTES de l'exercice arrêté au 31.12.2017

(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

9. ENGAGEMENTS A LONG TERME

Emprunts hypothécaires		Taux int. 2017	31.12.2017	Taux int. 2016	31.12.2016
			CHF		CHF
K5257.13.30	Garantie de l'Etat de Vaud, décret du Grand Conseil amortissement 1% (2014 - 1%) jusqu'à l'échéance du 5.10.2018	1.87%	3'050'531	1.87%	3'087'556
5286.29.37	Couvert par cédules hypothécaires (note 3) sans amortissement Échéance 30.6.2021	1.15%	1'000'000	1.16% 1.15% dès 1.7.201	1'000'000
5353.12.83	Couvert par cédules hypothécaires (note 3) amortissement de 10 % dès le 1.1.2015 Échéance 15.12.2024	1.45%	371'664	1.45%	410'109
PF.003589	Garantie de l'Etat de Vaud, décret du Grand Conseil amortissement 2% dès le 1.1.2015 Échéance 30.06.2022	0.67%	694'409	0.67%	709'389
T5401.82.42	Garantie de l'Etat de Vaud, crédit d'étude nouvelles constructions	2.50%	33'855		-
			5'150'459		5'207'054
			<u>2017</u>		<u>2016</u>
Présentation au bilan :					
Engagements à court terme correspondent aux amortissements planifiés en N+1			105'024		103'265
Engagements à court terme correspond au prêt hypothécaire K5257.13.30 échéance au 5.10.2018			3'050'531		-
Engagements à long terme			1'994'904		5'103'789
Total des engagements			5'150'459		5'207'054
Intérêts hypothécaires			68'079		69'604
			68'079		69'604

ANNEXE AUX COMPTES de l'exercice arrêté au 31.12.2017

(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
10. EXCEDENT DE PRODUIT		
Excédent de produits 2016	-	186'425
Excédent de produits 2017	60'079	-
	60'079	186'425

Pour l'année 2013 et les années antérieures, les excédents de charges ou de produits des exercices représentent le différentiel par rapport aux subventions reçues, dont les décomptes finaux n'interviennent qu'après la clôture des comptes des exercices concernés. Ces excédents sont portés provisoirement à l'actif/passif du bilan dans l'attente du décompte final, qui sera payé ou remboursé. Les avances reçues en cours d'année sont portées en fin d'année au crédit des comptes d'excédents de charges.

Dès le 1.1.2014 le mode de financement est modifié. Les excédents de charges ou de produits sont reportés au bilan (actif ou passif) lors de la clôture de l'exercice en cours. Un décompte final sera ensuite effectué par le service compétent de l'Etat de Vaud en principe dans les 6 mois qui suivent la réception des comptes. Dans ce décompte, le service concerné indiquera, le cas échéant, les montants éventuels à virer sur le Fonds d'égalisation des résultats et sur le fonds de réserve affecté, ainsi que le montant à restituer au SPAS (Service de prévoyance et d'aide sociales). Pour les subventions des hors-cantons (environ 40% des résidents de l'Institution) le canton de Vaud a privilégié un système de financement dit du forfait (méthode de compensation des coûts). Il n'y a plus de décompte final avec les hors cantons, les excédents de produits ou de charges restent à l'Institution sous réserve de la validation des comptes par les services de l'Etat de Vaud. Les directives CIIS (Convention Intercantonale relatives aux Institutions Sociales) sont applicables.

Le Conseil d'Etat Vaudois, en date du 6 juillet 2016, a décidé de supprimer l'allocation aux fonds de réserve pour les exercices comptables 2015 à 2017 des établissements socio-éducatifs. Un avenant est entré en vigueur le 1.7.2016, modifiant l'article 2.3 de la DFES 1 applicable également pour le traitement des comptes 2015.

ANNEXE AUX COMPTES de l'exercice arrêté au 31.12.2017

(avec comparatifs 2016)

exprimé en CHF

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
11. CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES		
Produits extraordinaires	6'474	25'733
	6'474	25'733

Les produits extraordinaires 2016 comprennent la vente de 5 anciens véhicules pour CHF 17'000.

12. PRODUITS ET DONS

Les produits sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront à la Cité Radieuse et qu'ils peuvent être estimés avec fiabilité.

Les dons sont reconnus dans les comptes dès lors qu'ils sont définitivement acquis. Ils sont considérés comme des fonds libres, sauf restrictions particulières stipulées par le donateur. Lorsque le donateur a émis le souhait de voir un don affecté à une cause particulière, celui-ci est considéré comme un fonds affecté.

13. DETTES ENVERS L'INSTITUTION DE PREVOYANCE

Au 31.12.2017, les dettes envers l'institution de prévoyance représentent CHF 366'233 (au 31.12.2016 CHF 207'468).

14. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu après la date du bilan.

RAPPORT DE PERFORMANCE

Présentation et buts de la Fondation

La fondation Cité Radieuse a été créée en 1967. Fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse, elle a pour but d'accompagner dans toutes les étapes de la vie des personnes en situation de handicap physique prioritaire et troubles associés secondaires compatibles. Son action pédagogique vise à assurer la dignité, l'épanouissement, l'autodétermination et les participations sociales. Elle met à disposition des locaux adaptés pour exécuter sa mission. Elle propose des activités pour le développement personnel ainsi que des ateliers professionnels offrant des places de travail valorisantes favorisant notamment l'apprentissage.

Organes dirigeants

Conseil de Fondation

Le Conseil est l'organe suprême de la Fondation. Il travaille à titre bénévole et comporte au moins trois membres. Les nouveaux membres sont choisis par cooptation. Le Conseil de Fondation a charge et pouvoirs de gérer et administrer toutes les affaires de la fondation, au mieux des intérêts de celle-ci. Il désigne un Bureau du Conseil, nomme le directeur et désigne les personnes habilitées à représenter la fondation en fixant le mode de leur signature.

Gestion et organisation

La Fondation est engagée par la signature collective de deux membres du Conseil de Fondation qui sont nommées par celui-ci.

Fondateur - feu M. Jean-Henri Rinderknecht

<u>Membres du Conseil de fondation</u>	Mode de signature *	<u>Membres du Conseil de fondation</u>
- M. Raoul Cruchon, président	collective à deux	- M. Thierry Pache, membre
- M. Eric Kaltenrieder, vice- président	collective à deux	- M. André Augsburg, membre
- Mme Floriane Syfrig, membre		- M. Christian Rinderknecht, membre
- M. Werner Breitenmoser, membre		- Mme Claire Bouduban, membre
- M. Loïc Hautier, membre		- M. Jean-Yves Braggion, membre
- M. Philippe Pache, membre	collective à deux	- M. Oscar Cherbuin, membre
- Mme Laure Thonney, membre		- M. Raphaël Mahaim, membre
- M. Raynald Mayor, membre		- M. Laurent Chevalier, membre
		- Mme Marianne Zenger, membre

* M. Joseph Jacquérioz, directeur, a droit de signature collective à deux avec un membre du Conseil de Fondation.

* M. Roger Renevier, responsable financier, a procuration pour une signature collective à deux avec un membre du Conseil de Fondation

Organe de révision : Deloitte SA, Lausanne

Date des statuts : 16.09.2015

RAPPORT DE PERFORMANCE

Direction

La direction de l'Institution est assurée par Monsieur Joseph Jacquérioz, directeur depuis le 1.11.2010.

Effectif de l'Institution

Le nombre de postes de travail exprimés en équivalent temps plein (ETP) est de 98.13 postes en 2017 (2016 - 93.54 postes).

Bases légales , haute surveillance et subventionnement

Les bases légales sont la LAIH (Loi sur les mesures d'aide et d'intégration des personnes handicapées, la LIPPI (Loi fédérale sur les Institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides) et LSubv (Loi cantonale sur les subventions). La Fondation Cité Radieuse est soumise à la surveillance de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, à laquelle les comptes sont présentés annuellement. Une convention entre le SPAS (Service de prévoyance et d'aide sociales) et la Fondation Cité Radieuse concernant le subventionnement de prestations socio-éducatives, socio-professionnelles et thérapeutiques pour adultes (LAIH art.42a; RLAIH art 39) a été signée pour la période couvrant les années 2016 à 2018.

Certifications et label

ISO 9001-2008 Système de management de qualité Certificat émis le 25.6.2015, valable jusqu'au 24.6.2018.

Dons et donateurs

Tous les dons et legs reçus par la Fondation Cité Radieuse sont gérés conformément au but statutaire de la Fondation. Les dons avec affectation spécifique font l'objet d'un suivi annuel. Tous les dons font l'objet d'un accusé de réception et de remerciements.

Statut fiscal

La Fondation Cité Radieuse est reconnue d'utilité publique, elle est exonérée par l'Administration cantonale des impôts du canton de Vaud, pour le revenu, la fortune et l'impôt fédéral direct.

Liens

La Fondation Cité Radieuse est membre de l'association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) et de l'association de branche nationale des institutions pour personnes avec handicap (INSOS).